



Les anciens et les amis de la Casamance

Association régie par la loi de 1901

Le 24 février 2024

Pierre MIELE
Rue Lacépède
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel : 07 77 22 21 28

Chers amis,

J'ai l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire de notre association **le samedi 16 mars 2024 à 14 h au Centre Omnisports de Vichy.**

Ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier : exercice comptable 2023 et budget prévisionnel 2024
- Election du renouvellement du CA
- Proposition de modification des statuts (modalités d'élection des membres au CA)
- Modification du règlement intérieur (déclaration pour abandon de frais)
- Questions diverses.

Dans l'attente du plaisir de pouvoir nous retrouver, je vous prie de croire, chers amis, en ma plus amicale considération.

Le Président
Pierre Miele

Annexes ci-après :

- Election au CA : règlement du scrutin
- Election au CA : les candidats



Election du Conseil d'Administration
Assemblée Générale (AG) du 16 mars 2024 à Vichy

REGLEMENT DU SCRUTIN

L'élection du nouveau Conseil d'Administration (CA) aura lieu le 16 mars 2024. Trois candidats se présentent pour trois sièges à pourvoir. A l'issue de cette élection, le nouveau CA se réunira le 17 mars au matin et élira en son sein le nouveau Bureau.

Les statuts de l'association précisent que :

- l'élection se tient à bulletin secret ;
- les électeurs sont les adhérents à jour de leur cotisation **2023** ;
- le vote est possible :
 - soit par correspondance
 - soit par procuration (dans la limite de 2 procurations maxi pour un électeur présent)
 - soit en votant directement le jour de l'AG
- pour être élu, chaque candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des bulletins exprimés.

Modalités du vote

chaque électeur choisit un maximum de 3 noms parmi les candidats indiqués sur le bulletin de vote : il est donc possible de rayer un ou plusieurs noms. Aucun autre nom ne peut être indiqué, ce qui rendrait nul le bulletin.

Vote des présents, lors de l'AG

Le bureau de vote sera tenu par des adhérents non candidats ; il sera ouvert pendant l'AG et chaque électeur émargera après avoir déposé son bulletin dans l'urne.

Vote par correspondance.

Pour voter par correspondance (à l'aide du kit reçu) il faut :

- porter ses choix sur le bulletin de vote (voir **modalités du vote** plus haut);
- le glisser dans l'enveloppe de couleur ;
- insérer l'enveloppe de couleur contenant le bulletin dans l'enveloppe pré-imprimée à l'adresse de l'association et où figurent au verso les nom et prénom du votant ;
- poster, **dûment timbrée et avec votre signature au verso**, l'enveloppe d'expédition comportant l'adresse du siège de l'association.

Le vote devra parvenir au siège **au plus tard le 25 mars 2023**

Vote par procuration

Pour voter par procuration, il suffit de contacter un électeur de son choix qui sera présent à l'AG et qui votera à votre place (dans la limite de 2 procurations maxi pour un électeur présent). Il conviendra de lui remettre ou adresser le bulletin de vote et la fiche de procuration remplis avec :

- SON NOM,
- VOS NOM et Prénom et VOTRE SIGNATURE.

Cet électeur présent, muni des procurations, procédera de même que pour son propre vote, pour les bulletins de vote dont il est porteur : il remettra la fiche de procuration, déposera les bulletins dans l'urne et émargera.

Le dépouillement

Le dépouillement se déroulera aussitôt la clôture du vote. Des assesseurs invités parmi les adhérents dans l'assemblée pourront surveiller le bon déroulement de ce dépouillement.

Les résultats

Les résultats des élections seront proclamés à l'issue de l'AG.

CANDIDATURES A L'ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MARS 2024

Les candidats

2 candidats sortants



GERARD CAMBET : candidat sortant, vice-président
adhérent de l'association depuis 2002, chef du convoi RSA2022



GUY MASCHER : candidat sortant,
adhérent de l'association depuis 2001, nombreuses missions
mécaniques en Casamance

1 candidature nouvelle



VERONIQUE MERCIER

" Infirmière anesthésiste spécialisée dans la prise en charge de la douleur, retraitée.

J'ai connu l'AAC en janvier 2022 et j'ai eu la chance de participer à mon 1^{er} convoi cette même année, moment inoubliable de convivialité, de partage et de solidarité.

Je suis active auprès de la commission médicale et commission de communication de l'association depuis 2 ans et dernièrement de la commission de la RSA.

Je souhaite porter ma candidature à l'élection du CA pour compléter mon engagement humanitaire en accord avec les valeurs de solidarité, de partage, d'humanité de l'association, toujours dans le respect de la culture et du mieux-être des populations casamançaises.

Je souhaite également apporter mon expertise professionnelle auprès des étudiants en institut de formation de santé de Casamance par le biais de formations et participer aux missions médicales à venir "